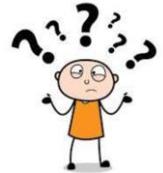


#### France travail

Le projet de loi pour le plein emploi qui comprend la création de France Travail sera examiné au sénat du 10 au 13 juillet, à la commission des affaires sociales et passera à l'assemblée nationale fin juillet, étonnant calendrier non ? L'été c'est toujours plus facile... Sur ce CSE, aucune information supplémentaire sur l'expérimentation de Givors Grigny, des discussions sont en cours avec le département de l'Allier pour lutter contre l'illectronisme, toujours pour les bénéficiaires du RSA.



#### Le programme STS (Systèmes Technologiques de Sureté)

Un budget de 100 millions d'euros au niveau national va être consacré à sécuriser les agences :

- Dans les accueils, il n'y aura plus de bureau de réception, seuls le poste d'accueil et le bureau du Manac resteront. L'emplacement de ce dernier devra permettre de visualiser la zone d'accueil. Il faudra un badge pour accéder aux bureaux d'entretiens ; chaque agence sera aménagée pour cet objectif, et si ce n'est pas possible, on cherchera de nouveaux locaux.
- Un système de télésurveillance 24h/24 assuré par une société privée avec une vidéo protection en Zone de Libre Accès mais aussi dans la zone d'entretiens et à l'entrée du personnel. Cette surveillance externe pourra être alertée de deux façons :
  - Un bruit fort ou des éclats de voix (audio installée sur les caméras)
  - Des boutons d'alerte fixes (poste d'accueil et Manac) et mobiles (agents en AZLA)



Les images pourront être saisies par la justice sur réquisitions

Toutes les caméras enregistreront ~~mais~~ seulement la vidéo, le planning d'installation va s'étaler sur 3 ans (la première agence sera équipée en fin d'année). Des formations sont prévues sur ces nouvelles installations ; d'autres ont déjà commencé : « Que faire en cas d'intrusion armée ? » et sur « L'attitude face à des comportements à risques »

Les élus donneront leur avis sur ce projet au CSE de fin Juillet.

Pour le SNU, la technologie est un moyen et pas un but ; nous continuons à défendre une refonte de nos accueils pour répondre aux problèmes de nos usagers avec les moyens adéquats, tant en personnel formé qu'en équipements.

#### Autres infos

- La direction continue à mettre une pression scandaleuse sur nos collègues dispensés d'accueil et sur les médecins du travail. Elle demande à ces derniers de confirmer les préconisations de dispense et les conteste devant le conseil de prud'hommes !
- De plus, la direction explique aux conseiller(e)s que s'ils ne peuvent pas faire d'accueil suite à la confirmation du médecin du travail et du **Compensation P Handicap**, la direction brandit la menace d'une inaptitude au poste de conseiller et propose un reclassement, ... toujours incertain.
- Quand on sait que l'accueil est assuré par 25% des effectifs, on peut se demander le but d'une telle politique : rendre malades les collègues déjà les plus exposés ? Les faire démissionner ? ... ☹



➔ On a tout fait pour que les accueils de nos agences génèrent du stress, on ne fait aucune prévention, 80% de questions à l'accueil relèvent de l'indemnisation alors que 90% de cette mission est assurée par des conseillers placements, l'accueil est méprisé au moment des promotions et des entretiens ESA ou EPA, c'est clairement insupportable, de qui se moque-t-on ?  
Victime ou témoin? Ne restez pas seul, contactez vos élus ou témoignez anonymement sur <https://conditions-de-travail.snupe.fr/>

- Toujours en première ligne sur les propositions DG, la DR ARA a désigné l'agence de Bourgoin pour débiter une expérimentation de nouvelles modalités d'accompagnement. On imagine que c'est en prévision de France Travail...
- « Les promesses de qualité service » sont également une expérimentation sur des engagements de service (pour les conseillers CDE) qui a débuté le 1<sup>er</sup> juillet. Si habituellement les promesses n'engagent que ceux qui les croient, cette fois elles engagent les conseillers CDE....

## Risques psycho-sociaux

La méthode d'évaluation change sur plusieurs points : le questionnaire aux agents ne sera envoyé qu'une fois tous les 3 ans (tous les ans actuellement). Les résultats se feront par site et par métier (par site actuellement) et le questionnaire a été construit autour de 6 thèmes : soutien organisationnel, rythme des changements, charge de travail, collectif de travail, adéquation des valeurs, problèmes informatiques et il est validé « psychométriquement », c'est-à-dire standardisé, normé et plus objectif ... Cette évaluation sert à mettre en place les plans d'actions pour prévenir ces risques.



Le passage de un à trois ans ne nous paraît pas opportun surtout que la DR a déjà tendance à présenter les plans d'actions pour l'année une fois celle-ci déjà terminée... ☺

*C'est l'été, les effectifs s'allègent mais pas la charge de travail, cela peut générer de la tension, y compris entre collègues, restons clairvoyants et vigilants sur les mises en places d'expérimentations estivales à PE. Et pour la vigilance comptez sur le SNU !*



[syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr)



<https://snu-ara.fr>



[facebook.com/Snu-Ara](https://facebook.com/Snu-Ara)



[twitter.com/SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)



L'été du SNU ARA 1